

Communiqué de Presse

Total annonce le premier acompte sur dividende au titre de l'exercice 2020 de 0,66 €/action

Paris, 5 mai 2020 - Le Conseil d'administration, réuni le 4 mai 2020, a décidé la distribution d'un premier acompte sur dividende au titre de l'exercice 2020 d'un montant de 0,66 €/action, identique au montant du premier acompte versé au titre de l'exercice 2019. Cet acompte sera détaché et mis en paiement en numéraire exclusivement selon le calendrier suivant :

En 2020	<u>Actionnaires</u>	<u>Détenteurs d'ADS</u>
Date de détachement	25 septembre	23 septembre
Paiement en numéraire	2 octobre	16 octobre

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé le 5 février 2020 de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 29 mai 2020, la distribution d'un solde sur dividende 2019 de 0,68 €/action. Le Conseil d'administration du 4 mai 2020 a décidé de proposer pour ce solde, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 29 mai 2020, une option de paiement en numéraire ou en actions nouvelles de la Société avec décote, chacun de ces choix étant exclusif l'un de l'autre.

Les actionnaires et les détenteurs d'American Depositary Shares (« ADS ») pourront opter pour le paiement du solde en numéraire ou en actions nouvelles, en adressant leur demande à leurs intermédiaires financiers, selon le calendrier suivant :

En 2020	<u>Actionnaires</u>	<u>Détenteurs d'ADS</u>
Date de détachement	29 juin	25 juin
Période d'option pour le paiement en actions nouvelles	1 ^{er} au 10 juillet (inclus)	29 juin au 7 juillet (inclus)
Paiement en numéraire ou en actions nouvelles	16 juillet	23 juillet

À propos de Total

Total est un acteur majeur de l'énergie, qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité bas carbone. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus abordable, plus propre et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, notre ambition est de devenir la *major* de l'énergie responsable.

* * * * *

Total contacts

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@total.com | @TotalPress

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@total.com

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL S.A. détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL S.A. ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « Total », « Groupe Total » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs.

Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL S.A. ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.